Pacte ambition ANOL 2025

La filière française des volailles de chair s'engage en 6 objectifs précis











PACTE ANVOL AMBITION 2025 : DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR REPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES SOCIETALES

Pacte Anvol Ambition 2025 : une démarche volontaire

Pour répondre aux nouvelles attentes sociétales tout en préservant une diversité de modes de production français unique en Europe, ANVOL a décidé d'initier un grand plan d'action à horizon 2025. Cette initiative volontaire vise à répondre à toutes les attentes des consommateurs français. En parfaite ligne avec le plan de filière, ce pacte vise, en premier lieu, à reconquérir des parts de marché sur les volumes de volailles importés (45% du poulet consommé en France est importé).

6 objectifs précis fixés à horizon 2025



Toutes les attentes du marché couvertes

La filière Volailles Française s'engage à répondre à l'ensemble des demandes du marché français, que ce soit pour la consommation à domicile ou pour la restauration hors foyer (commerciale, scolaire, d'entreprise, fast food, ...).

Il s'agit donc pour les professionnels d'être en mesure de proposer des volailles entières ou en morceaux, issues d'élevages standards ainsi que sous cahier des charges : Label Rouge, bio, ECC (European Chicken Commitment), CCP (Certification Conformité Produit).

Les attentes sont en effet différentes selon les circuits de distribution et la filière se doit d'y répondre pour contrer les importations massives de poulets à faibles coûts. En particulier, si les démarches de

qualité sont plébiscitées sur les poulets entiers achetés en magasins, le poulet standard reste encore majoritaire lorsque les consommateurs portent leur choix sur les découpes. De plus, ces poulets sont également largement utilisés dans la fabrication de plats préparés ainsi que dans la plupart des établissements de restauration hors foyer, qui voient leur consommation fortement augmenter ces dernières années. Donc, si la filière veut répondre à toutes les attentes du marché, elle doit non seulement développer ses volailles sous démarche de qualité, mais également ses volailles standards.



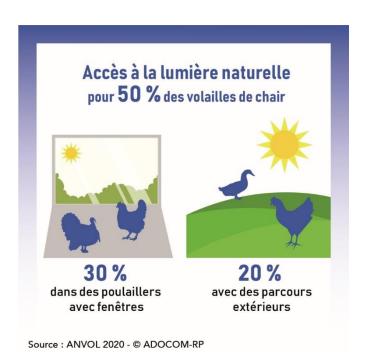


50 % des volailles de chair élevées dans des poulaillers avec de la lumière naturelle

Pour répondre aux attentes des consommateurs en matière de renforcement du bien-être animal, la filière française s'engage à élever plus de 50 % de ses volailles avec un accès à la lumière naturelle d'ici à 2025 :

- → **20%** de volailles dans des **systèmes avec parcours** : Label Rouge ou agriculture biologique. Aujourd'hui, 15 % des volailles sont élevées en Label Rouge et 2% en bio en France.
- → 30 % de volailles élevées dans un poulailler offrant de la lumière naturelle (fenêtres) et des perchoirs. Aujourd'hui, 15% des volailles sont élevées dans des poulaillers offrant de la lumière naturelle. Cela signifie que 15 % supplémentaire du cheptel va évoluer vers ce système.

En complément, pour répondre aux demandes spécifiques de la Restauration Hors Domicile et de l'Industrie Agroalimentaire, la filière doit continuer à proposer des volailles d'entrée de gamme en production standard. En effet, la France doit aussi produire des volailles à un tarif accessible au plus grand nombre pour contrer les importations (45% du poulet consommé en France est importé).



European Chicken Commitment : la filière prête à s'engager

Un certain nombre de distributeurs et restaurateurs s'est engagé à commercialiser des produits qui respectent ce cahier des charges. Il prévoit notamment :

- Au stade élevage : des souches à croissance intermédiaire, une densité maximale de 30 kg poids vif/m², la présence de lumière naturelle, de perchoirs et substrats à piquer dans les poulaillers et un contrôle par un organisme tiers
- Au stade abattoirs : un étourdissement par atmosphère contrôlée

Aussi, la filière française est prête à mettre en œuvre ce cahier des charges. La démarche ECC viendra compléter la segmentation déjà proposée par la Filière, volailles standards, CCP, Label Rouge et BIO.

De fait cette démarche ECC viendra s'inscrire entre la production standard et les SIQO (Signe d'Identification de l'Origine et de la Qualité). Les estimations effectuées par l'ITAVI montrent que le surcoût de l'ECC par rapport à une production standard s'élève aujourd'hui à 27% pour le poulet sortie élevage. Compte tenu de la spécificité des souches intermédiaires (moins de rendement en viande), ce surcout est évalué à 40% à la sortie abattoir sous réserve de valoriser l'ensemble des morceaux en ECC. Dans le cas où seul le filet est valorisé en ECC, ce surcoût grimpe à 59%. Ces coûts sont évalués sur la base des données 2019.

Notons toutefois que cette approche ne sera pas accessible à tous les abattoirs compte tenu des coûts liés à la mise en place d'un système d'étourdissement par atmosphère contrôlé. Les professionnels estiment qu'en France, moins de 10% des abattoirs pourront le faire (moins de 10 abattoirs sont équipés à ce jour).

Enfin, la mise en place d'une filière ECC doit être anticipée de 18 mois pour permettre la réalisation des investissements nécessaires et assurer la production de reproducteurs correspondant au cahier des charges.



100 % des élevages engagés dans l'amélioration des bonnes pratiques

La filière a récemment adopté deux nouvelles applications afin de permettre aux organisations de production d'évaluer et d'accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leurs pratiques au quotidien.

- → La première application, nommée EVA, permet d'effectuer un audit complet de l'élevage en matière de bien-être animal, de préservation de l'environnement, de biosécurité, de droit du travail... et de déterminer les points d'amélioration à apporter si nécessaire. Cette démarche est accréditée COFRAC (contrôle par un organisme indépendant). D'ici 2025, 100 % des élevages de volailles standards en filière organisée seront audités annuellement sur leurs bonnes pratiques. Aujourd'hui, 80% sont contrôlées. Parallèlement, et depuis 60 ans, les cahiers des charges des filières Label Rouge et BIO sont contrôlés par des organismes certificateurs. Aussi, à horizon 2025, 100% des élevages seront contrôlés par un organisme tiers.
- → La deuxième application, nommée EBENE, se concentre sur le bien-être animal. La méthode repose sur des bases scientifiques solides. Elle a été construite en étroite collaboration avec des scientifiques, des professionnels de l'élevage ainsi que des ONG œuvrant pour la protection animale : Welfarm et CIWF. Les critères d'évaluation d'EBENE sont ainsi basés sur les 5 libertés de l'animal reprises par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale : liberté physiologique, liberté sanitaire, liberté environnementale, liberté psychologique et liberté

comportementale. Les résultats de l'évaluation sont immédiats et l'éleveur se voit préconiser, si besoin, des mesures d'amélioration directement sur son smartphone. L'application ÉBÈNE va évoluer pour pouvoir être introduite comme un module dans les applications de contrôle existantes, notamment dans l'application EVA.



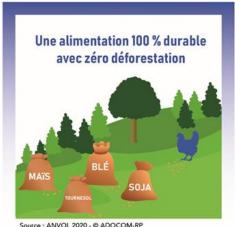
Source: ANVOL 2020 - @ ADOCOM-RP



Zéro déforestation pour une alimentation sûre et durable

L'alimentation des volailles est au cœur des attentions des professionnels, car elle est essentielle pour leur bien-être. Elle représente plus de 70% des coûts de l'élevage et contribue à la compétitivité de la filière. En France, 98% des aliments composés pour les volailles sont produits par des entreprises françaises de nutrition animale certifiées OQUALIM, certifiant du respect des bonnes pratiques d'hygiène et des règles de traçabilité, garantissant un niveau de sécurité sanitaire renforcé.

Le secteur participe également à la plateforme DURALIM, qui travaille à une alimentation des animaux d'élevage 100% durable, avec un objectif zéro déforestation au plus tard en 2025. Aujourd'hui, les matières premières utilisées par les entreprises de nutrition animale sont très majoritairement issues de l'agriculture française, à près de 80%. Elles s'attachent à valoriser les céréales françaises et sont mobilisées pour une stratégie française de développement de matières premières riches en protéines qui font encore défaut sur le territoire. Il s'agit notamment d'augmenter la quantité de matières premières françaises à disposition (soja, protéagineux), et d'augmenter la concentration protéique des matières premières par des procédés technologiques.

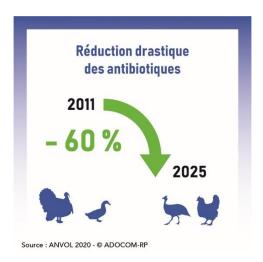




-60 % d'antibiotiques utilisés en 15 ans

Grâce à l'amélioration du bien-être et à un suivi quotidien des animaux, la France a baissé de 55% l'utilisation des antibiotiques dans les élevages français en 8 ans, entre 2011 et 2019. Cette évolution remarquable montre l'incroyable énergie que mettent les éleveurs à améliorer en permanence les conditions d'élevage de leurs animaux. D'ici 5 ans, en 2025, ils se sont fixés pour objectif de diminuer encore leur utilisation de 5%. Ainsi, entre 2011 et 2025, ils auront réduit de 60% leur utilisation des antibiotiques.

L'amélioration des conditions d'élevages permet de diminuer l'utilisation des antibiotiques, auxquels les éleveurs ont uniquement recours pour soigner les animaux en cas de maladies. S'il est nécessaire de les soigner, les éleveurs font appel à un vétérinaire qui pourra prescrire des médicaments pour une durée déterminée. Lorsque c'est le cas, les éleveurs ont l'obligation de respecter une période de retrait assurant que tout résidu soit totalement éliminé par l'animal avant sa mise sur le marché. Les volailles proposées à la consommation ne contiennent donc pas d'antibiotiques.



6

Des exploitations à taille humaine

En France, les élevages de volailles sont très majoritairement des exploitations familiales, qui sont souvent également engagées en polyculture, avec à leur tête des femmes et des hommes, chefs d'exploitation, qui travaillent quotidiennement sur leurs exploitations. Ils participent à ce titre au dynamisme économique des territoires ruraux : un éleveur à temps plein sur son élevage permet de faire vivre 2 emplois supplémentaires sur le territoire. C'est la raison pour laquelle la taille moyenne des élevages en France est nettement inférieure à celle des autres pays.

En moyenne, une exploitation française standard compte deux poulaillers, d'une surface totale de 2 300 m² pour 40 000 volailles. Une exploitation Label Rouge compte deux à trois bâtiments de 400 m². En Europe, la taille moyenne des exploitations est plus importante et les élevages abritent la plupart du temps plus de 60 000 volailles. La taille des élevages est encore plus importante dans des pays comme le Brésil ou l'Ukraine, où il peut y avoir jusqu'à 1 million de volailles sur un seul site.

Or, aujourd'hui, plus du tiers de la consommation de volaille et près de la moitié de la consommation de poulets sont importés. En effet, ces différences d'échelle amènent des différences de coût de production. Le coût de production d'un poulet français est près de deux fois supérieur aux coûts de production d'un poulet brésilien ou ukrainien.

ANVOL souhaite donc mettre en avant le modèle de production français auprès des consommateurscitoyens et lever les blocages qui se multiplient pour l'installation de nouveaux poulaillers dans la campagne française.

Un guide à l'installation de nouveaux poulaillers et des formations pour favoriser le dialogue entre les éleveurs et les citoyens voisins de ces futurs poulaillers sont en cours d'élaboration.

